

Image not found or type unknown



Remboursement d'une robe de soirée

Par **maryb**, le **04/12/2009** à **17:45**

Bonjour,

J'ai acheté une robe de soirée dans un magasin pour le nouvel an mais celle ci ne correspond plus au critère de la soirée. Je suis donc retournée au magasin pour demander un avoir mais la vendeuse a catégoriquement refusé de la reprendre et ne veut pas me faire d'avoir.

A t'elle le droit de la refuser?

Et que puis je faire pour me la faire rembourser?